

Année scolaire : 2014-2015

Date de composition : 08/04/ 2015

Compte rendu : 20-24/03/ 2015

Niveau : 1^{ère} A, C & D

Durée : 04h

EPREUVE DE FRANÇAIS

Cette épreuve comporte un sujet et comporte trois pages numérotées Page 1 sur 2 et page 2 sur 2.

PREMIER SUJET : LE RESUME DE TEXTE ARGUMENTATIF

Les enfants exploités

La question du travail des enfants a été largement médiatisée et, depuis quelques années, des campagnes cherchent à mobiliser l'opinion publique. Pour mettre un terme à cette exploitation, la convention des droits des enfants, votées par le Nations-Unies, constitue une déclaration de principe sans doute nécessaire mais bien rarement mise en application. Sans doute reste-t-elle vague sur la définition des notions d'enfance ou de travail : jusqu'à quel âge peut-on parler d'enfant ? Comment considérer les travaux domestiques ou agricoles effectués au sein de la famille ?

L'absence de réflexion théorique et la défection des chercheurs en la matière s'expliquent sans doute du fait que le domaine a été longtemps occupé par des acteurs de terrain, ONG ou organismes internationaux concernés par ce problème (UNICEF, BIT). Un colloque réunissant des chercheurs de différentes disciplines (économiques, sociologues, ethnologues a donné lieu à la première publication d'importance sur la question (l'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétarianisation), Ed. KARTHALA-ORSTOM, 1996). L'indignation que suscite le travail des enfants masque des réalités sociales et économiques complexes. Par exemple, il faut savoir que l'appauvrissement de certains pays amène inévitablement les familles, à la limite de la survie, à mettre leurs enfants au travail.

Beaucoup de spécialistes pensent donc que, compte tenu de cette réalité, il est illusoire de vouloir contraindre les Etats à éradiquer le travail des enfants, quand on sait que la logique impitoyable du capitalisme mondial conduit inévitablement à l'exploitation des plus faibles et donc des mineurs et des femmes. Le poids de la dette, en effet amène les Etats à développer les exportations et pour être compétitif sur le marché mondial, à produire à moindre coût. Or les industries du Sud n'ont qu'un seul moyen de faire baisser leurs prix, c'est réduire le coût de la main-d'œuvre. C'est ce qui explique qu'elles vont choisir d'embaucher les femmes et les enfants, moins payés que les hommes à travail équivalent. Les entreprises du Nord sont directement impliquées puisqu'elles organisent la concurrence entre les pays du Sud pour obtenir les meilleurs prix, et choisissent de se délocaliser pour avoir une main-d'œuvre bon marché. On sait par exemple que l'Inde, premier producteur mondial de tapis noués, n'occupe cette place que par le travail de 250.000 enfants et que toute application

stricte d'une législation prohibant le travail des enfants aboutirait à une perte catastrophique en devise.

Par ailleurs, le déclin de ces industries entraîne un accroissement du chômage, et donc un développement de secteurs informels qui font précisément appel à la main-d'œuvre infantine. La question se pose de définir ce qu'est un enfant au travail, à quel âge peut-il travailler, et quel type de tâche il peut accomplir sans que cela perturbe son développement physique et mental. Les situations en effet sont multiples : des enfants très jeunes (quatre ou cinq ans), des travaux pénibles et dangereux (extraction minières, manipulation de produits toxiques...), des horaires éprouvants (12 à 14 heures par jour), des salaires misérables, mais aussi des conditions plus décentes (travail domestique ou agricole dans le cadre de la famille, apprentissage auprès d'un patron.) encore qu'il y a des situations ambiguës : le paternalisme qui régit le rapport entre père et fils, oncle et neveu ou, sur ce modèle, patron et apprenti peut servir de prétexte à la pire des exploitations. Les contraintes de la pauvreté pèsent lourdement sur les économies familiales, et dans beaucoup de cas le travail des enfants est vécu comme une nécessité. L'enfant lui-même ressent avec une certaine fierté le fait d'assumer une partie de la subsistance des siens en effectuant des travaux durs. La conséquence la plus grave est qu'ainsi, rien ne leur permet de préparer leur avenir d'adulte non scolarisés, affectés à des tâches non qualifiées, ils n'acquièrent la plupart du temps aucun savoir-faire. Les spécialistes voient une corrélation évidente entre la faillite de l'école et le travail des enfants. L'école a perdu sa crédibilité, les familles qu'il est inutile d'y envoyer des enfants. Cette école n'est pas pour eux, elle ne permet pas d'avoir un métier, d'échapper à la misère, d'apprendre quelque chose d'utile, et de plus, elle coûte trop cher.

Julien DEBELQUE, *Diagonales* n°42, Mai 1997, p. 8

Ce texte compte 732 mots.

I. QUESTIONS DE COMPREHENSION (6pts)

1. Quelle est la thèse de l'auteur ? 2pts
2. Donnez deux raisons qui rendent inefficaces la lutte contre le travail des enfants. 2pts
3. Expliquez en contexte l'expression « *Les contraintes de la pauvreté pèsent lourdement sur les économies familiales* » 2pts

II. RESUME (8pts)

Résumez ce texte de 732 mots au ¼ de son volume avec une marge de tolérance de plus ou moins 10%.

III. PRODUCTION ECRITE(8 pts)

En s'appuyant sur l'analyse des spécialistes qui établissent une corrélation entre la faillite de l'école et le travail des enfants, Julien Delbeque affirme : « **L'école a perdu sa crédibilité (...), elle ne permet pas d'avoir un métier, d'échapper à la misère** ».

Réfutez cette affirmation en soutenant votre argumentation d'exemples concrets.